L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. — Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

G. F. WEISSE / E. DUVERGER — N. DUFOUR / S. HARRY — EDITEURS-PROPRIETAIRES

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 12 MARS 1861.

Nouvelle-Orléans, MARDI MATIN, 12 MARS.

☞ Voir la seconde page, pour :

LA FEUILLETON.
LE BULLETIN COMMERCIAL,
LE MARCHÉ AUX BESTIAUX,
LE MOUVEMENT DU PORT,
LE DEPART DES STEAMERS ET BATEAUX.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan du jour.

Par Soniat, à 10 1/2 heures A. M.—Fonds d'une grocerie et cafe situés à l'angle des rues Tonti et Ursulines. Aussi : à midi, au City Hotel, rue de la Commune—Propriétés de valeur situées dans le Premier et le Deuxième District.

Par N. Viguié, 204, coin Chartres et Madison—Plantes.

Par E. Roger & Co, 45 & 47, Vieille Levée.—Marchandises de prinlemps.

Par C. F. Guardey, au City Hotel—Esclaves d'habitation.

Par B Turpin, sur la Levée, au poteau 27 — Vins, huile, amandes, savons, &c.

Par P. J. Spear, à 10 heures, à l'encoignure des rues St Philippe et Dauphine, sans réserve—Fonds d'un magasin de marchandises sèches, installations de gaz, comptoirs, bail, &c, &c.

Par Sam. Hamilton, Vendable, à midi, dans la rue de la Douane, No 24—Meubles en acajou, tapis, &c.

Par D E. Morphy, à 11 heures et demie, sans reserve, dans la rue des Magasins, No 47—Colle et lots de fabrique

Intervention européenne en Amérique.

Il est hors de doute que l'Europe mettra à profit la séparation des Etats de l'Union pour se faire une plus large part dans la politique américaine et prendre sur ce continent une attitude qui lui avait été interdite jusqu'à présent. Les grandes puissances se hâteront d'intervenir au Mexique : peut-être même leur immixtion s'étendra-t-elle jusqu'à nous. On ne sent pas les complications que peut amener l'avenir, dans la situation embrouillée des affaires en Amérique, et si l'ancienne Union et la nouvelle Confédération du Sud ne parviennent pas à régler leurs différends à l'amiable, si la guerre éclate entr'elles lèvres d'hier, devenus aujourd'hui ennemis acharnés, l'intervention de la France et de l'Angleterre, dans une mesure plus ou moins circonscrite, est presque inévitable.

Ce premier pas fait dans une voie que nous avions fermée à l'Europe, la conduira plus loin qu'on ne s'y attend maintenant, et il nous faudra bien, tôt ou tard, renoncer à la célèbre doctrine de Monroe que, forte et unie, la grande république de l'Amérique du Nord pouvait hardiment appliquer.

Supposons que M Lincoln mette à exécution les menaces contenues dans son discours d'inauguration et qu'il veuille prélever les droits de douane à Charleston, à Savanna, à Mobile, à la Nouvelle-Orléans et à Galveston. Ne pouvant les percevoir dans l'intérieur de ces ports, il faudra donc les forcer à les acquitter au dehors. Il faudra donc envoyer toute une escadre dans le golfe du Mexique et sur le littoral de l'Atlantique, et nous pensons qu'il pourra sans difficulté arrêter un bâtiment marchand qui essaiera d'entrer dans les ports qui ne seront pas bloqués. Mais comme il s'agira alors pour le commerce étranger d'acquitter deux fois au lieu de donnable, d'abord au profit du trésor de l'Union Fédérale et ensuite au bénéfice des Etats Confédérés, il est évident qu'il s'y refusera et préférera s'il ne réussit à tromper la vigilance des navires de guerre, renoncer à ses rapports avec nous.

La mesure équivaudra donc à un blocus. Reste à savoir si cet acte de guerre sera respecté par les puissances étrangères. Sur ce point nous connaissons déjà les intentions de l'Angleterre qui, interpellée à ce sujet, a chargé son ministre à Washington de déclarer au gouvernement américain qu'elle ne reconnaîtrait qu'un blocus effectif. La France ne fera sûrement, nostre t'on, une semblable déclaration.

Il sera donc impossible au président des républicains noirs de prélever un seul droits de douane dans le Sud, car s'il parvient à bloquer étroitement nos principaux ports il lui faudrait une marine vingt fois plus considérable que celle qu'il possède pour intercepter le commerce de toutes parts à toute accessible du littoral. Comment, en effet, couvrir et surveiller cette côte immense, longeur parties flots de l'Atlantique et du Golfe, qui s'étend de la Caroline du Sud au Rio Grande ? Les bâtiments qui ne pourront pas pénétrer dans les grands ports entreront dans les baies et les rivières voisines pour débarquer à l'intérieur leurs chargements. Si, par exemple, les bouches du Mississipi leur sont fermées, ce est ce qui les empêchera de se glisser furtivement dans le lac Borgne ou dans la baie de Barrach ? Les batiments étrangers ne sont aucunement plus à craindre pour sortir ils devront être respectés par l'escadre américaine au risque d'une guerre avec la France et l'Angleterre.

Ces deux puissances, nous l'avons déjà dit, prétendent appliquer au gouvernement de M. Lincoln l'article du traité de Paris relatif aux blocus entre belligérants, et c'est là déjà un premier acte de cette politique d'intervention dont nous parlions tout à l'heure. Il n'y aura donc pour elles de blocus que là où une escadre interdira aux navires étrangers l'entrée des ports du Sud sur les points déterminés. Ils auront la faculté de continuer leurs échanges avec ceux sans que la marine de M Lincoln puisse se permettre les moindres représailles.

On le voit donc, malgré tous les efforts du gouvernement de Washington, notre commerce ne sera pas anéanti, comme on semble le croire il n'aura pas, il est vrai, la même activité, et le chiffre des affaires décroîtra dans une forte proportion ; mais, grâce à l'attitude prise par la France et l'Angleterre, la source du revenu par elle et de la prospérité de la population ne sera pas complètement tarie.

En dépit des croisières américaines, les bâtiments anglais viendront prendre nos cotons, s'ils ne peuvent charger à Mobile ou à la Nlle-Orléans, ils se les feront envoyer sur d'autres points accessibles de la côte ou le blocus ne sera tant être mis en vigueur faute de navires. Nos cotons sont indispensables à la Grande-Bretagne, et elle ne permettra pas que M. Lincoln la réduise aux abois en lui interdisant indirectement l'obtention de cette denrée qui est la vie de ses manufactures. Or, supposons ses batiments d'entrer avec une cargaison dans les ports du Sud, seraient-ils détendus jusqu'à un certain point l'achat des cotons, parce que le gouvernement de Washington forcerait ainsi le commerce de Liverpool et de Manchester de renoncer aux profits des échanges. Un voyage sur lest est toujours onéreux, les armateurs comptant invariablement sur le fret et le produit de la cargaison dans les ports de départ et de destination.

Nous mettons les choses au pis, mais nous ne croyons pas que M. Lincoln, s'il se décide à établir le blocus le maintiendra longtemps. Il devra céder aux pressantes remontrances des puissances étrangères, au risque d'une rupture ouverte avec la France et l'Angleterre. Quoiqu'il en soit, la situation se dénouera, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, par l'intervention à la fois officieuse et officielle de l'Europe. Les républicains noirs n'auront donc pas seulement, dans leur haine aveugle du Sud, porte un coup fatal à la république-modèle, ils auront aussi détruit le boulevart de ses libertés en introduisant dans son sein le ver rongeur de l'immixtion étrangère.

ETATS CONFEDERES.

Constitution permanente.

La dépêche suivante a été reçus hier par le président de la Convention de la Louisiane :

Montgomery, 9 mars.

A l Hon. Alexandre Mouton, Président de la Convention de la Louisiane.

La Constitution permanente des Etats Confédérés est terminée et sera envoyée très prochainement à la Convention de la Louisiane.

HOWELL COBB,
Président du Congrès

Nlle Hon. Alexandre Mouton, Président de la Convention de la Louisiane.

La Constitution permanente des Etats Confédérés est terminée et sera envoyée très prochainement à la Convention de la Louisiane.

HOWELL COBB,
Président du Congrès

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES D'EUROPE.
Arrivée du Niagara.

Halifax, 10 mars.—Le steamer *Niagara* est arrivé ici aujourd'hui au rendant à Boston. Il a quitté Liverpool samedi, 23 février, et a fait escale le 24 à Queenstown. Les avis qu'il apporte ne sont pas aussi récents que ceux reçus par le *Prince Albert*, arrivé de Galway, mais il est des circulaires de Londres et de Liverpool jusqu'au 22.

Havre, 23 fév.—Il y a eu ici, la semaine dernière, une baisse de 2 à 4 francs dans les cotons. L'Orléans très ordinaire vaut 101 francs et le bas 95.

Londres, 23 fév.—L'encaisse métallique de la Banque d'Angleterre a augmenté de 322,500 livres sterling dans le courant de la semaine dernière.

Troubles à Naples.

St-Jean de Terreneuve, 11 mars.—Le steamer *Prince Albert*, de Galway, a apporté les nouvelles suivantes.

La dépêche datée de Naples, 24 février, annonce que des troubles ont éclaté dans cette ville. Les convents ont été attaqués à plusieurs reprises et il a fallu l'intervention de la garde nationale pour forcer les perturbateurs de rentrer dans l'ordre.

Le Quaker City à New-York.

New-York, 11 mars.—Le steamer *Quaker City* est arrivé ici venant de la Havane d'où il est parti le 5.

Effervescence à Washington.

Décision du nouveau cabinet.

EVACUATION DES FORTS SUMTER ET PICKENS.

New-York, 11 mars.—Le correspondant du *Herald* de New York, adresse de Washington à cejournal, une dépêche télégraphique dans laquelle il lui annonce que le cabinet, s'il faut en croire la rumeur publique, vient de résolu à retirer les garnisons des forts Sumter et Pickens. Ce bruit aurait causé une grande agitation dans la ville. Le même correspondant ajoute que, le bruit en question a été confirmé par plusieurs sénateurs républicains noirs. Les chefs de la démocratie du Sud, disent-ils, sont d'avis que cette ligne de conduite est un coup de maître de la part de l'Administration.

Opposition du Missouri à la coercition.

St-Louis, 10 mars.—Le Sénat a voté hier des résolutions enjoignant aux représentants du Missouri au Congrès, de s'opposer à toute mesure qui aurait pour but de fournir au gouvernement de l'argent et des hommes pour agir contre le Sud.

Commissaires des Etats Confédérés.

Washington, 10 mars—On assure que le président Lincoln ne recevra pas les commissaires du Sud, parce qu'il les regarde comme des malfaiteurs de la loi.

Législature de la Louisiane.

Baton Rouge, 11 mars.—A la Chambre, aujourd'hui, M. Bogue a appelé le bill d'incorporation du chemin de fer de l'Ohio et de la Mobile, afin de concourir avec l'amendement du Sénat ordonnant que les travaux soient commencés dans l'espace de trois ans, et terminés dans celui de quinze.—Adopté.

M. Adams a présenté une pétition des " Louisiana Scouts Rifles " laquelle a été renvoyée au comité des finances.

La résolution reclamant l'impression du rapport du comité des finances a été adoptée.

M. Martin a présenté des résolutions demandant que le comité militaire soit invité à faire une enquête sur l'opportunité de faire un rapport sur un bill demandant à aider à la formation d'une milice militaire. Adopté. Ces résolutions accordent une somme de $5,000 par compagnie de cinquante hommes.

M. Allen a présenté une résolution demandant qu'il soit du devoir du gouverneur de faire l'imprimer d'Etat le nom des votants quand l'appel aura lieu.

M. Phillippe, au nom du comité de finances, a fait un rapport favorable sur l'acte relatif à l'administration de l'hopital de Charité, et aussi sur la résolution relative aux baisses de l'Union privé.

M. Tomkins, du comité des constructions publiques, a fait un rapport sur un bill relatif aux réparations à faire à la toiture du capitol—Renvoyé au comité des finances.

M. Dronet a notifié son intention de présenter un bill déclarant que tous les descendants jusqu'au 4me degré soient déclarés blancs.

M. Philippe, du comité uni de la conférence spéciale, a fait un rapport recommandant à la Chambre d'annuler l'amendement sur l'allocation générale, nouvellement adopté.

M. Allen a présenté une résolution demandant qu'un comité spécial soit chargé d'enquêter sur la conduite du fonctionnaire en office sur judiciaire ou fédéral, rendant ou opérant dans ledit Etat, par un vote de deux tiers dans les deux chambres.

Le Conseil a été accordé un siège dans l'ensemble de chaque chambre à l'officier principal du pouvoir exécutif avec le privilège de prendre part à la discussion des mesures concernant le département auquel il appartient.

La représentation des trois cinquièmes d'esclaves est maintenue.

La vente des esprits est prohibée.

La Cour a n'a droit de faire des allocations que par une majorité des deux tiers des deux chambres, excepte quand l'allocation est demandée par le chef de département ou par le président lui même.

Aucune indemnité extraordinaire ne sera accordée aux officiers contractants, après que le contrat est fait et la service est rendu.

Toute loi ou résolution ayant force de loi n'est relative qu'à un objet et un titre exprimés.

Le Président et la Vice Président seront élus pour la terme ordinaire de 4 années.

Les officiers principaux des différents départements et des fonctions diplomatiques sont supprimés, au gré du Président.

Les autres officiers civils sont amovibles quand leurs services ne sont plus nécessaires ou pour d'autres raisons valables ; mais les causes ou raisons de destitutions doivent être présentées au Sénat.

Expressions aucune destitution exceptionnelle de chef n'est valable.

D'autres Etats seront admis dans la Confédération par un vote des deux tiers des deux législatures.

La Confédération peut acquérir des territoires, et l'esclavage y doit être reconnu, provoqué par le Congrès ou, par le gouvernement des territoires.

Quand ces Etats ratifieront la Constitution, elle sera établie pour lesdits Etats jusqu'à un règlement définitif. La Constitution provisoire peut maintenant pour une période qui ne peut pas s'étendre au delà d'un an.

Aucune autre chose digne d'intérêt n'a été adoptée par le Congrès aujourd'hui.

Nouvelles des intrigues.—Louisville, Ky.

Louisville, 10 mars.—Le calme règne à présent dans la cité.

Loi personnelle dans le Michigan.

Détroit, 11 mars.—Le bill du Sénat rappelant les lois de liberté personnelle a été ajourné indéfiniment par un vote de 43 contre 24.

Marché de New-York, 11 mars.—Le coton était ferme à la clôture des transactions ; il n'en est vendu 2,100 balles à 11 3/4 cts. le middling upland.—Farine : 7,500 barils pris à 5 et 5 1/2 la superfine.—Maïs : vente de 46,000 boisseaux à 60 et 67 cts.—Porc : languissant à $17 12 1/2 le mess.—Café : calme.—Mélasses : 110 barils à 24 cts. la Cuba et 33 l'Orléans.

Par le Niagara.

Halifax, 11 mars.—Les ventes de coton à Liverpool, le samedi 23, se sont élevées à 10,000 balles, y compris 3,000 prises par spéculation. La circulaire de James Hewitt & Co. porte que le marché était très actif à la clôture, et à une hausse de 1/8 par suite de l'état favorable de la Banque.

L'*Arabia* entrait à Liverpool le 24.

LA NOUVELLE ADMINISTRATION.—On ferât de Washington que le cabinet de M. Lincoln est partagé d'avis sur les mesures à prendre vis-à-vis des Etats de la Confédération du Sud. M. Cameron, plutôt que de plonger le pays dans les horreurs de la guerre civile, serait disposé à rappeler les troupes qui composent la garnison des forts Sumter et Pickens ; mais ses collègues, MM. Chase, Blair, Wells, Smith et même Bates, penchent pour les mesures de rigueur. D'ici à la fin de mars, le cabinet aura sans doute pris une décision et arrêté une ligne de conduite qui ne laissera plus de doute sur les intentions et les projets de la nouvelle administration.

M. Lincoln a déjà sa cour de parasites ; presque tous les membres du Congrès dont le mandat a expiré le 4 mars, se sont fait solliciteurs et présenté journellement d'humbles et respectueuses requêtes au successeur de M. Buchanan. La plupart des chefs de l'ancienne Chambre, et entr'autres Sherman, Covode, Hickman et Corwin, seront chargés de représenter les Etats-Unis au dehors.

On ne sait pas encore si M. Lincoln désignera M. Crittenden pour remplir les fonctions de Juge à la Cour Suprême. Il hesite à le faire, et cependant ce serait de sa part un acte de haute politique, car il s'assurerait par là le bon vouloir d'une partie considérable de la population des Etats à esclaves de la frontière.

COMITÉ DE SÉNAT.—Voici la liste que les républicains-noirs du Sénat ont adoptée en assemblée préliminaire, le 7 de ce mois, pour la composition des comités permanents. Nous ne nommerons que les rapporteurs de chaque comité :

Affaires étrangères—M. Sumner ; *Finances*, M. Fessenden. *Commerce*—M. Chandler ; *Affaires militaires*—M. Wilson ; *Affaires navales*—M. Hale ; *Affaires judiciaires*—M. Trumbull ; *Postes*—M. Cullamer ; *Terres publiques*—M. Harlan ; *Réclamations particulières de Sénateurs*—M. Harris. *Affaires indiennes*—M. Doolittle ; *Pensions*—M. Foster. *Inventions et révolutionnaires*—M. King ; *Réclamations*—M. Clark. *District de Columbia*—M. Grimes. *Bibliothèque*—M. Simmons ; *Edifices publics*—M. Foot ; *Territoires*—M. Wade. *Imprimerie du Sénat*—M. Dixon ; *Impressions*—M. Anthony. *Bills enregistrés*—M. Bingham ; *Bills grossoyés*—M. Baker.

Propriété Bernard Durand.

Le Shérif doit mettre à l'enchère, aujourd'hui, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, la belle propriété de M. Bernard Durand, située encoignure des rues Royale et St-Pierre. Située dans le plus beau quartier de la ville, cette propriété offre toutes les avantages comme magasin et maison de résidence. Nul doute que ceux qui désirent placer avantageusement leurs fonds ne manqueront pas de se trouver à cette vente.

GRÉELEY REFUTÉ PAR LUI-MÊME.—Le journal de M. Greely—la *Tribune* de New-York—prétend que M. Lincoln ayant été élu par une certaine majorité est tenu de faire respecter les principes que représente cette majorité Le journal de New-York réfute M. Greeley en reproduisant les chiffres contenus dans l'almanach que le trop célèbre publiciste de la *Tribune* publie tous les ans. On y voit, par exemple, que M Lincoln, à la dernière élection présidentielle, a obtenu 1,857,610 suffrages populaires contre 2,804,500 donnés à ses adversaires. Que devient donc sa prétendue majorité ? Est-ce que avec un million de suffrages de moins que ceux obtenus par les candidats qui lui étaient opposés, il s'imagine avoir pour lui les sympathies et l'appui moral de la nation ? M. Greely est certes un cerveau de talent, mais nous ne savons pas ce qu'il fait de sa raison.

MLLE LANE, nièce de l'ex-président Buchanan, vient d'épouser M. James Carlisle, un des avocats les plus estimés du barreau de Washington. C'est Mlle Lane qui, pendant toute la présidence de son oncle, a fait les honneurs de la Maison Blanche, tache difficile dont elle s'est, dit on, acquittée avec un tact parfait et une grace charmante.

RHODE ISLAND.—La Convention unioniste et la Convention démocratique de Rhode Island ont désigné M. WM. SPRAGUE comme candidat à la position de gouverneur, et M. SAM. G. ARNOLD comme candidat pour la place de lieutenant gouverneur.

SOIRÉE MUSICALE.—Les cleves de Mme LOUET donneront, le 15 de ce mois, dans une des salles de l'Odd Fellows Hall, une soirée musicale à laquelle nous avons été gracieusement invités. Nous prions l'excellente directrice d'agréer nos remerciements.

GLACES, GRAVURES.—L. Uter annonce dans nos colonnes qu'il vient de transporter son magasin au No. 49 rue Royale. Cette maison se recommande par un grand choix d'Estampes, Gravures, Lithographies et Photographies reçues directement des éditeurs en Europe. On y trouve aussi un assortiment magnifique de glaces mues ou encadrées, à tous prix.

THEATRE D'ORLEANS.— On annonce pour ce soir le *Bijou Perdu*, par Mme FAURE et MM. CABEL, MELCHISEDECH et CARRIER. Ce charmant ouvrage sera sans aucun doute revu avec beaucoup de plaisir.

Nous avons parlé hier du bénéfice de M. DERIGNY. Nous appelons de nouveau l'attention bienveillante des habitués sur le programme de cette représentation. L'*Etoile du Nord*, par MMES DARCY et PRETTI, et MM. CABEL, GENIBREL, DERRINAT, VANTAIR, et la scène de folie de *Lucie* par Mlle PATTI, assureront sans doute au bénéficiaire une salle des mieux remplies après demain.

CHRONIQUE LOCALE.

Recrutement—Le capitaine Wm H. Fry vient d'ouvrir, sur la Levée, près le chemin de fer Pontchartrain, un bureau où il recrute des troupes au nom de l'Etat.

Il y a en ce moment six cents hommes aux casernes. Cette force, ajoutée aux cinq compagnies qui occupent les forts, formera un total de onze cents hommes prêts à marcher. On doit en retenir dix-neuf de plus.

Incendie—Hier matin, à deux heures, les cloches ont sonné pour le Sixième District, troisième station. C'était du linge qui brulait dans une maison située dans la rue Dauphine, entre St Louis et Toulouse, et occupée par Louise Fréderick.

On a promptement étouffé les flammes.

Ecole de Médecine.—Nous avons écrit hier, par erreur, que le discours de M. Dupaty aurait lieu aujourd'hui mardi) et aurait lieu vendredi prochain 15 courant, à midi, dans la salle des Odd Fellows.

Vol audacieux.—Des voleurs se sont introduits, par effraction, dans la nuit de dimanche à lundi, dans le magasin de M. Simon, entre-tailleur No 30 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, et ont emporté en se retirant, des étoffes et des habits pour une valeur d'environ $350. Comme ils ont pris leur temps, après avoir soigneusement choisi parmi les marchandises du magasin, des étoffes plus riches et plus précieuses que celles qu'ils ont enlevées, et qu'il se sont ainsi bénévolement privés d'une part importante de leur butin, qu'ils ont laissée, M. Simon nous prie de les inviter de sa part à venir reclamer ce qu'ils auront oublié la politesse de se rendre à son invitation !

Première Cour de District.— John Daley et John Wilson, alias Connors, ont été déclarés coupables d'une violente attaque contre une maison.

Bridget Daley, accusée de larcin, a été acquittée.

L'avocat de District n'a pas trouvé bien à poursuivre

Robinson accusé d'avoir tenu un langage qui était de nature à soulever les nègres contre les blancs, a été mis en liberté sur son propre cautionnement.

Timothy McNamara s'est reconnu coupable de vols de toutes sortes. Le juge l'a condamné à trois semaines de prison.

Le ministère public a demandé et obtenu la mise en liberté de John Hassan accusé d'assaut et batterie et de John Jones accusé de vol.

Jackson, homme de couleur libre, accusé d'assaut avec intention de tuer, a été acquitté.

Recorder Bleche.—Le Recorder Bleche a siége hier.

Daniel Rich, que Wm Roy accuse de l'avoir assailli dans le cul de Sac, a comparu au cautionnement pour répondre de sa comparution.

Mme Sarah Van Riper, s'est plainte d'avoir été assaillie, dans la rue des Marais, par Louise Herse qui l'a jetée sur le trottoir.

Thomas Wilson, qu'on affidavit accuse d'avoir assommé Christian Sidler, dimanche soir, au California House, rue Gallatin, a été incarcéré en attendant l'issue de ses blessures.

John Trepani s'est plaint d'avoir été insulté par un certain Pepe. Celui-ci a été fournir un cautionnement de deux cents piastres

John Dougherty que l'huissier Elisabeth Steel, c. r. l, accusait de l'avoir insultée, a été renvoyé de la plainte.

INCENDIE.—La ville de Dundo, au Canada, a été, le 7 de ce mois, le théâtre d'un désastreux incendie. Presque tous les magasins de l'endroit ont été réduits en cendres. La perte totale s'élève à près de $150,000.

Un autre témoin.—Avis important aux malades et aux parents ou affaiblirent.—Des milliers de familles lisent, en divers points des Etats Unis, confirmeront le témoignage de Mme E. Latham, rue Pacific, Brooklyn, New-York, qui vient d'être complètement guérie, grâce à l'emploi des ANNES DE HOSTETTER, d'une maladie de foie qui semblait devoir lui être bientôt fatale. Le capitaine Latham, mari de la dame, en juillet à un homme pour surprise la conférence qu'il a dans la préparation, et l'on et Boston nous prête à témoigner de l'admirable action de ce remède. Nous le recommandons en effet, dans une affection de foie de longue durée, accompagnée de dyspepsie et d'un affaiblissement général des organes internes. La guérison semble pour une malade qui ne peut pas s'attendre au delà d'un an.

Aucune autre chose digne d'intérêt n'a été adoptée par le Congrès aujourd'hui.

Nouvelles des intrigues.—Louisville, Ky.

Louisville, 10 mars.—Le calme règne à présent dans la cité.

Le discours de M. Lincoln.

Le *Courrier des Etats-Unis* passe aussi en revue, tout en exprimant la sienne, l'opinion des principaux journaux de New-York sur le discours d'inauguration de M. Lincoln :

Les appréciations de nos confrères américains, touchant le discours de M. Lincoln, ont un double caractère nettement tranché. Les journaux républicains y voient un chef-d'œuvre, la presse opposante ou indépendante le juge comme nous l'avons fait nous même.

Dans les colonnes du *Times*, l'approbation atteint les proportions d'un enthousiasme lyrique.

" Le discours d'inauguration—dit-il—inspire le plus grand espoir, le plus grande confiance dans la sagesse et le succès de la nouvelle administration. Il est marqué d'un bout à l'autre par une habileté consommée ; par une pénétration et prudence augustes dans le jugement des affaires : par une appréciation profonde des difficultés et des dangers de la crise ; par un courage calme, inflexible, maître de lui-même, et la hauteur de toutes les éventualités ; par un ton conciliant ; par le dévouement le plus profond, le plus sincère, le plus immuable à l'Union et à la constitution."

L'admiration du *Courrier and Enquerer* se traduit en des termes non moins chaleureux :

" Ce discours est une noble œuvre ; il prouve d'une façon concluante que celui qui l'a prononcé est un homme simple, honnête, franc, doué d'une rare énergie, d'un patriotisme, d'une habileté à la hauteur du poste éminent auquel il se trouve appelé, et de cette fermeté de propos jointe à cet esprit conciliant que demandent les circonstances au présent périlleux où se trouve à son premier pas dans la carrière."

La *Tribune* approuve et loue sans réserve, sans pourtant se laisser aller à un langage aussi emphatique :

" Ce discours—dit-elle—ne peut manquer d'exercer une heureuse influence sur le pays. Le ton presque tendre avec lequel le Sud est invité à reprendre l'allégeance ne saurait manquer à convaincre même ceux qui diffèrent d'opinion avec M. Lincoln, de son sérieux et profond désir d'éviter toute difficulté, toute perturbation. Le ferme langage avec lequel il déclare sa détermination de remplir son devoir à la lettre doit commander le respect de la nation entière, car elle révèle la vigueur de sa résolution et le courage qu'il mettra à l'exécuter."

Ces éloges pèchent tous par un point et tombent dans le même défaut que le discours auquel ils s'appliquent : pas plus que celui-ci, ils n'éclairent le public sur la ligne de conduite que va suivre l'administration nouvelle. Le langage de M. Lincoln est un mélange de fermeté et de modération, soit ; mais par quelle politique se traduira cette fermeté et par quels actes se manifestera cette modération ? voilà l'essentiel à connaître, voilà ce dont le public est en droit d'attendre la révélation avec anxiété, et à cet égard elle n'est pas plus avancée qu'il y a huit jours. Décerner à M. Lincoln un brevet de haute capacité, pour avoir prononcé quelques phrases générales souvent contradictoires, n'est point nous édifier sur ce qu'il faut attendre, espérer ou craindre de cette capacité.

C'est ce que fait observer le *Herald*, dans un article où l'ouvre présidentielle est discutée avec une grande force de logique. Après avoir fait ressortir les différences dans la forme, la manière indirecte et pleine de retiscence dont y sont abordées les questions les plus essentielles, après avoir remarqué que "d'un bout à l'autre le discours inaugural ne contient pas un seul engagement, une seule proposition relativement à l'avenir," le *Herald* se résume en ces termes :

" En un mot, se discours n'est pas un travail improvisé ; il a demandé des indices d'habileté et de ruse. Il trahit à la fois de l'indécision et un grand penchant aux mesures coercitives, en même temps que des doutes sérieux sur la possibilité de maintenir l'union par la force. Il est rédigé de manière à admettre une double interprétation—ou plutôt toutes les interprétations possibles, suivant les besoins de ceux qui l'interrogent. Il est clair que le président attendra la marche des événements sans chercher au langage présidentiel une signification quelconque. Ce langage n'est ni franc ni digne d'un homme d'état. Il ne peut que nous plus les caractères essentiels de la dignité et du patriotisme.... En ce qui concerne les projets définitif de M. Lincoln, le public n'est pas plus qu'auparavant. Il faut qu'il sache qu'il ne l'ignore encore lui-même."

L'*Express* et le *Journal of Commerce* sont evidemment aux antipodes de l'opinion du *Herald* et du *Courrier*. Ils ne font que répéter ainsi aussi importante que juste—c'est que M. Lincoln, à la dernière élection présidentielle, a obtenu 1,857,610 suffrages populaires contre 2,804,500 donnés à ses adversaires. Que devient donc sa prétendue majorité ? Est-ce que avec un million de suffrages de moins que ceux obtenus par les candidats qui lui étaient opposés, il s'imagine avoir pour lui les sympathies et l'appui moral de la nation ? M. Greely est certes un cerveau de talent, mais nous ne savons pas ce qu'il fait de sa raison.

MLLE LANE, nièce de l'ex-président Buchanan, vient d'épouser M. James Carlisle, un des avocats les plus estimés du barreau de Washington. C'est Mlle Lane qui, pendant toute la présidence de son oncle, a fait les honneurs de la Maison Blanche, tache difficile dont elle s'est, dit on, acquittée avec un tact parfait et une grace charmante.

RHODE ISLAND.—La Convention unioniste et la Convention démocratique de Rhode Island ont désigné M. WM. SPRAGUE comme candidat à la position de gouverneur, et M. SAM. G. ARNOLD comme candidat pour la place de lieutenant gouverneur.

SOIRÉE MUSICALE.—Les cleves de Mme LOUET donneront, le 15 de ce mois, dans une des salles de l'Odd Fellows Hall, une soirée musicale à laquelle nous avons été gracieusement invités. Nous prions l'excellente directrice d'agréer nos remerciements.

GLACES, GRAVURES.—L. Uter annonce dans nos colonnes qu'il vient de transporter son magasin au No. 49 rue Royale. Cette maison se recommande par un grand choix d'Estampes, Gravures, Lithographies et Photographies reçues directement des éditeurs en Europe. On y trouve aussi un assortiment magnifique de glaces mues ou encadrées, à tous prix.

THEATRE D'ORLEANS.— On annonce pour ce soir le *Bijou Perdu*, par Mme FAURE et MM. CABEL, MELCHISEDECH et CARRIER. Ce charmant ouvrage sera sans aucun doute revu avec beaucoup de plaisir.

Nous avons parlé hier du bénéfice de M. DERIGNY. Nous appelons de nouveau l'attention bienveillante des habitués sur le programme de cette représentation. L'*Etoile du Nord*, par MMES DARCY et PRETTI, et MM. CABEL, GENIBREL, DERRINAT, VANTAIR, et la scène de folie de *Lucie* par Mlle PATTI, assureront sans doute au bénéficiaire une salle des mieux remplies après demain.

CHRONIQUE LOCALE.

Recrutement—Le capitaine Wm H. Fry vient d'ouvrir, sur la Levée, près le chemin de fer Pontchartrain, un bureau où il recrute des troupes au nom de l'Etat.

Il y a en ce moment six cents hommes aux casernes. Cette force, ajoutée aux cinq compagnies qui occupent les forts, formeront un total de onze cents hommes prêts à marcher. On doit en retenir dix-neuf de plus.

Incendie—Hier matin, à deux heures, les cloches ont sonné pour le Sixième District, troisième station. C'était du linge qui brulait dans une maison située dans la rue Dauphine, entre St Louis et Toulouse, et occupée par Louise Fréderick.

On a promptement étouffé les flammes.

Ecole de Médecine.—Nous avons écrit hier, par erreur, que le discours de M. Dupaty aurait lieu aujourd'hui mardi) et aurait lieu vendredi prochain 15 courant, à midi, dans la salle des Odd Fellows.

Vol audacieux.—Des voleurs se sont introduits, par effraction, dans la nuit de dimanche à lundi, dans le magasin de M. Simon entre-tailleur No 30 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, et ont emporté en se retirant, des étoffes et des habits pour une valeur d'environ $350. Comme ils ont pris leur temps, après avoir soigneusement choisi parmi les marchandises du magasin, des étoffes plus riches et plus précieuses que celles qu'ils ont enlevées, et qu'il se sont ainsi bénévolement privés d'une part importante de leur butin, qu'ils ont laissée, M. Simon nous prie de les inviter de sa part à venir reclamer ce qu'ils auront oublié la politesse de se rendre à son invitation !

Première Cour de District.— John Daley et John Wilson, alias Connors, ont été déclarés coupables d'une violente attaque contre une maison.

Bridget Daley, accusée de larcin, a été acquittée.

L'avocat de District n'a pas trouvé bien à poursuivre

Robinson accusé d'avoir tenu un langage qui était de nature à soulever les nègres contre les blancs, a été mis en liberté sur son propre cautionnement.

Timothy McNamara s'est reconnu coupable de vols de toutes sortes. Le juge l'a condamné à trois semaines de prison.

Le ministère public a demandé et obtenu la mise en liberté de John Hassan accusé d'assaut et batterie et de John Jones accusé de vol.

Jackson, homme de couleur libre, accusé d'assaut avec intention de tuer, a été acquitté.

Recorder Bleche.—Le Recorder Bleche a siége hier.

Daniel Rich, que Wm Roy accuse de l'avoir assailli dans le cul de Sac, a comparu au cautionnement pour répondre de sa comparution.

Mme Sarah Van Riper, s'est plainte d'avoir été assaillie, dans la rue des Marais, par Louise Herse qui l'a jetée sur le trottoir.

Thomas Wilson, qu'on affidavit accuse d'avoir assommé Christian Sidler, dimanche soir, au California House, rue Gallatin, a été incarcéré en attendant l'issue de ses blessures.

John Trepani s'est plaint d'avoir été insulté par un certain Pepe. Celui-ci a été fournir un cautionnement de deux cents piastres

John Dougherty que l'huissier Elisabeth Steel, c. r. l, accusait de l'avoir insultée, a été renvoyé de la plainte.

INCENDIE.—La ville de Dundo, au Canada, a été, le 7 de ce mois, le théâtre d'un désastreux incendie. Presque tous les magasins de l'endroit ont été réduits en cendres. La perte totale s'élève à près de $150,000.

Un autre témoin.—Avis important aux malades et aux parents ou affaiblirent.—Des milliers de familles lisent, en divers points des Etats Unis, confirmeront le témoignage de Mme E. Latham, rue Pacific, Brooklyn, New-York, qui vient d'être complètement guérie, grâce à l'emploi des ANNES DE HOSTETTER, d'une maladie de foie qui semblait devoir lui être bientôt fatale. Le capitaine Latham, mari de la dame, en juillet à un homme pour surprise la conférence qu'il a dans la préparation, et l'on et Boston nous prête à témoigner de l'admirable action de ce remède. Nous le recommandons en effet, dans une affection de foie de longue durée, accompagnée de dyspepsie et d'un affaiblissement général des organes internes. La guérison semble pour une malade qui ne peut pas s'attendre au delà d'un an.

Aucune autre chose digne d'intérêt n'a été adoptée par le Congrès aujourd'hui.

Nouvelles des intrigues.—Louisville, Ky.

Louisville, 10 mars.—Le calme règne à présent dans la cité.

La mort du maréchal Bosquet.

Paris, 11 février.

La grande préoccupation religieuse à Paris est la discussion de l'Adresse au sujet des affaires de Rome.

Les organes du parti extrême du clergé déclarent que toute la question italienne est maintenant à Rome. Ils espèrent donc une manifestation énergique de la part du Sénat. Ils ont moins d'espérance au Sénat. Je puis même vous donner, en détail que, dans un bureau de trente-trois membres, deux voix seulement, celles de M. le marquis de Laduconette et de M. le comte de Beam, se sont élevées en faveur d'une intervention au profit de la papauté temporelle.

C'est dans ce même bureau, dont font partie plusieurs hommes d'Etat considérables que le Napoléon III a reçu les félicitations les plus sincères vues sur les affaires italiennes. Prenant l'initiative des débats, le prince a abordé cette question délicate avec une entière franchise, et il l'a traitée avec une connaissance profonde de la matière. Il a fait avec une très grande verve l'historique des échanges diplomatiques qui ont eu lieu entre lui et le Piémont, depuis 1859, et personne mieux que lui ne pouvait parler de traités auxquels les uns disent qu'il avait pris plus de part que certains ministres de ces temps là.

S. A. I. a instruit le procès des gouvernements de Rome et de Naples en se servant habilement des longues années et des opinions prononcées par les hommes d'Etat européens de ces pays pour montrer les vices de l'organisation politique des deux Etats.

Abordant la grande question si délicate et si controversée de l'occupation de Rome